

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 5.1.3.1 de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC2018-06 ainsi que du règlement ANC2019-04.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 5.4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées

Nous avons également vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, (incluant la prise en compte des changements de méthode comptable pour cet exercice), sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

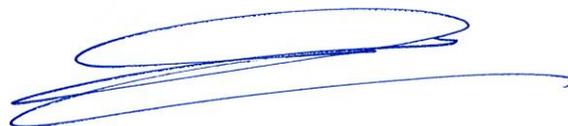
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

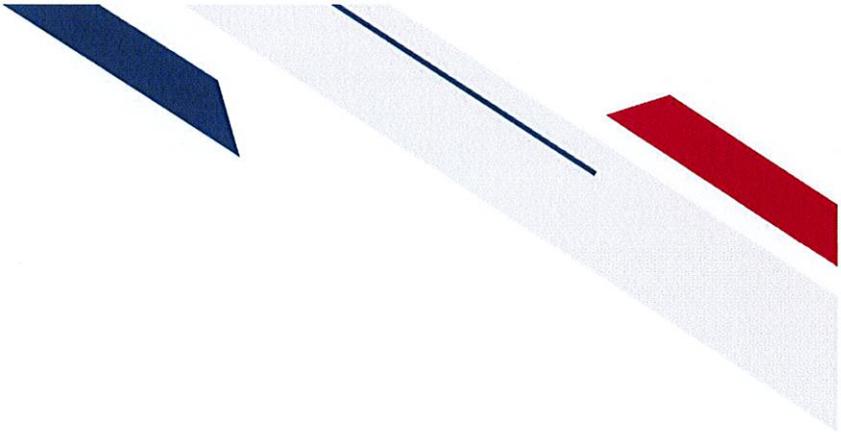
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 15 juin 2021

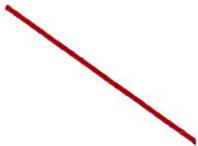
Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Jégard Cr
Thibault DAVID
Associé





COMPTES ANNUELS



SOMMAIRE.....	2
1. Bilan	3
2. Compte de résultat consolidé	5
3. Compte de résultat par origine et destination (CROD)	7
4. Compte d'emploi des ressources.....	8
5. Annexes aux comptes annuels	8
5.1 Faits majeurs de l'exercice.....	8
5.1.1 Principaux événements de l'exercice	9
5.1.2 Description de l'objet social de la Fondation	9
5.1.3 Règles et méthodes comptables	10
5.1.3.1 Principes comptables.....	10
5.1.3.2 Dérogations aux principes comptables.....	11
5.1.3.3 Principales méthodes utilisées	11
5.1.4 Informations postérieures à la clôture.....	11
5.2 Informations relatives au bilan	12
5.2.1 Actif	12
5.2.1.1 Tableaux de mouvements des immobilisations et amortissements	12
5.2.1.2 Tableau des valeurs mobilières de placement	14
5.2.1.3 Etat des créances.....	15
5.2.1.4 Etat des provisions sur créances.....	15
5.2.2 Passif.....	16
5.2.2.1 Tableau détaillé des fonds propres	16
5.2.2.2 Tableau détaillé des réserves d'investissement	17
5.2.2.3 Tableau de ventilation du résultat 2020.....	18
5.2.2.4 Résultat effectif	19
5.2.2.5 Etat des provisions.....	19
5.2.2.5 Tableau des fonds reportés	20
5.2.2.6 Tableau de suivi des fonds dédiés	20
5.2.2.7 Etat des dettes	20
5.2.2.8 Etat des legs.....	21
5.3 Informations relatives au compte de résultat	21
5.3.1 Etat des effectifs	21
5.3.2 Autres informations.....	21
5.4 Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources ET DU CROD.....	22
5.4.1 Méthode de construction du CER et du CROD	22
5.4.2 Analyse des ressources totales issues du CROD.....	22
5.4.3 Analyse des emplois totaux issus du CROD	23
5.4.3.1 Missions sociales réalisées en France	23
5.4.3.2 Missions sociales réalisées à l'étranger	23
5.4.3.3 Frais de recherche de fonds.....	23
5.4.3.4 Frais de fonctionnement (hors établissements).....	24
5.4.4 Analyse des emplois issus du CER	24
5.4.4.1 Missions sociales.....	24
5.4.4.2 Frais de recherche de fonds.....	24
5.4.4.3 Frais de fonctionnement (hors établissements).....	25
5.4.5 Suivi des ressources collectées auprès du public du CER	25
5.4.6 Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public du CER.....	26

1. BILAN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020				
ACTIF				
ACTIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06 et 2019-04)			Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 693 448	1 099 221	594 228	353 364
Frais d'établissement	542 072	386 223	155 849	81 476
Frais de recherche et de développement	33 494	33 494	-	-
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>	-	-	-	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 117 883	679 504	438 379	271 888
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	76 592 006	35 559 662	41 032 345	32 659 823
Terrains	4 911 778	-	4 911 778	3 921 248
Constructions	36 899 538	16 648 343	20 251 196	17 872 381
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 257 192	977 198	279 993	235 119
Autres immobilisations corporelles	26 768 101	17 934 121	8 833 980	8 138 095
Immobilisations corporelles en cours	3 026 344	-	3 026 344	2 492 981
Avances et acomptes	-	-	-	-
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	3 729 053	-	3 729 053	
Immobilisations financières	3 073 390	-	3 073 390	4 845 057
Participations et Créances rattachées	-	-	-	1 770 721
Autres titres immobilisés	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
Prêts	-	-	-	-
Autres	73 390	-	73 390	74 336
Total I	81 358 844	36 658 882	44 699 962	37 858 244
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	152 076	-	152 076	148 455
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 859 328	22 878	7 836 450	7 134 871
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	1 500 636	-	1 500 636	
Autres	594 596	-	594 596	265 843
Valeurs mobilières de placement	32 394 859	145	32 394 714	32 026 910
Disponibilités	4 850 406	-	4 850 406	3 826 068
Charges constatées d'avance	187 022	-	187 022	180 202
Total II	47 538 923	23 023	47 515 900	43 582 349
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	128 897 768	36 681 905	92 215 862	81 440 593

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF

PASSIF		Exercice 31/12/2020 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
<i>Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise</i>			25 338 480
	dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement		
	<i>Fonds propres statutaires</i>	25 551 639	
	<i>Fonds propres complémentaires</i>	-	
	Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
	<i>Fonds statutaires</i>	-	
	<i>Fonds propres complémentaires</i>	-	
Autres fonds associatifs (partie 1/2)			
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecarts de réévaluation		-	
Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	6 453 895
	<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	6 500 837	
	- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion co	2 247 631	
	Autres	-	
Report à nouveau		36 392 021	34 606 174
	- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous g	- 189 899	- 2 365
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>		3 111 371	1 846 723
	- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion co	979 011	
Situation nette (sous total)		71 555 868	68 245 272
<i>Fonds propres consommables</i>		-	
	Subventions d'investissement	417 101	469 522
	Provisions réglementées	-	0
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I		71 972 969	68 714 793
FONDS REPORTES ET DEDIES			
	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	4 804 715	
	<i>Fonds dédiés</i>	305 803	
Total II		5 110 518	-
PROVISIONS			
Provisions pour risques		2 328 727	495 331
Provisions pour charges		2 850 605	2 658 000
Total III		5 179 332	3 153 331
Fonds dédiés			
	- sur subventions de fonctionnement		
	- sur autres ressources		243 679
Total III bis			243 679
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		462 229	692 738
Emprunts et dettes financières diverses		-	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		1 366 800	1 514 142
<i>Dettes des legs ou donations</i>		423 280	
Dettes fiscales et sociales		5 896 589	5 389 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		660 512	1 017 282
Autres dettes		1 142 908	714 835
Produits constatés d'avance		726	
Total IV		9 953 044	9 328 790
Ecarts de conversion Passif (V)		0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)		92 215 862	81 440 593

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ - Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020		
	2020	2019
COMPTE DE RESULTAT		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	- €	- €
Ventes de biens et services	- €	- €
Ventes de biens	- €	- €
dont ventes de dons en nature	- €	- €
Ventes de prestations de service	58 705 €	- €
dont parrainages	- €	- €
Production immobilisée	- €	- €
Produits de tiers financeurs	- €	- €
Concours publics et subventions d'exploitation	50 510 343 €	45 643 738 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	- €	- €
Ressources liées à la générosité du public	- €	- €
Dons manuels	5 121 950 €	5 163 070 €
Mécénats	- €	- €
Legs, donations et assurances-vie	6 847 922 €	5 779 372 €
Contributions financières	- €	- €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	121 987 €	2 726 €
Utilisations des fonds dédiés	3 809 €	86 184 €
Autres produits	1 062 262 €	725 235 €
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	- €	- €
Total I	63 726 978 €	57 400 325 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	- €	- €
Variation de stock	- €	- €
Autres achats et charges externes	13 672 769 €	14 006 194 €
Aides financières	- €	- €
Impôts, taxes et versements assimilés	3 472 430 €	3 221 673 €
Salaires et traitements	26 774 328 €	23 949 956 €
Charges sociales	10 859 871 €	10 779 738 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 457 026 €	2 561 922 €
Dotations aux provisions	199 164 €	363 650 €
Reports en fonds dédiés	65 933 €	181 957 €
Autres charges	806 545 €	998 237 €
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	- €	- €
Total II	59 308 066 €	56 063 326 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 418 913 €	1 336 999 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	- €	- €
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	- €	758 767 €
Autres intérêts et produits assimilés	622 673 €	580 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	- €	6 564 €
Différences positives de change	- €	- €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	- €
Total III	622 673 €	765 910 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	77 €	68 €
Intérêts et charges assimilées	89 926 €	94 926 €
Différences négatives de change	- €	- €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	11 714 €
Total IV	90 003 €	106 708 €
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	532 670 €	659 203 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	4 951 583 €	1 996 202 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	104 705 €	43 982 €
Sur opérations en capital	213 515 €	5 200 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	313 200 €	0 €
Total V	631 420 €	49 182 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	33 088 €	86 301 €
Sur opérations en capital	291 949 €	34 599 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 146 596 €	77 761 €
Total VI	2 471 632 €	198 661 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 1 840 213 €	- 149 479 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	- €	- €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- €	- €
Total des produits (I + III + V)	64 981 072 €	58 215 418 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	61 869 701 €	56 368 695 €
EXCEDENT OU DEFICIT	3 111 371 €	1 846 723 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	- €	X
Prestations en nature	- 1 403 724 €	X
Bénévolat	- 36 122 €	X
TOTAL	- 1 439 846 €	- €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	- €	
Mises à disposition gratuite de biens	36 122 €	
Prestations en nature	1 403 724 €	
Personnel bénévole	- €	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	- €	X
Prestations en nature	- 1 403 724 €	X
Bénévolat	- 36 122 €	X
TOTAL	- 1 439 846 €	- €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	- €	
Mises à disposition gratuite de biens	36 122 €	
Prestations en nature	1 403 724 €	
Personnel bénévole	- €	
TOTAL	1 439 846 €	- €

Il est précisé que dans la ligne « concours publics et subvention octroyés » ceux-ci correspondent à des concours publics provenant des départements.

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 593	12 382	11 708	11495
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 122	5 122	5 163	5163
- Legs, dotations et assurances vie	6 848	6 848	5 779	5779
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	623	412	766	553
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 395		740	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 395		740	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	50 510		45 644	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	480		38	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4	4	86	86
TOTAL	64 981	12 386	58 215	11 581
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	55 231	4 853	51 053	3 904
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	54 893	4 515	50 682	3 533
organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	86	86	122	122
organismes agissant à l'étranger	252	252	249	249
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 293	3 186	3 424	3 340
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 293	3 186	3 424	3 340
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 087	839	1 277	1 027
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 193		433	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	66	46	182	182
TOTAL	61 870	8 924	56 369	8 453
EXCEDENT OU DEFICIT	3 111	3 462	1 846	3 128

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	4 853	3 904	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 382	11 495
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	4 515	3 533	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	5 122	5 163
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	6 848	5 779
- Actions réalisées par l'organisme	86	122	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	252	249	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	412	553
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 186	3 340			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 186	3 340			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	839	1 027			
TOTAL DES EMPLOIS	8 878	8 271	TOTAL DES RESSOURCES	12 382	11 495
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	46	182	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4	86
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 462	3 128	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	12 386	11 581	TOTAL	12 386	11 581

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	11 934	15 344
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 462	3 128
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	6 224	6 538
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCE (HORS FONDS DEDIES)	9 172	11 934

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	45	67	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 440	168
Réalisées en France	45	67	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	1 404	101
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 395	101	Dons en nature	36	67
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	1 440	168	TOTAL	1 440	168

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	244	148
(-) Utilisation	4	86
(+) Report	46	182
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	286	244

Il est précisé que les produits financiers sont présentés nets de frais de gestion.

5. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

5.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 92 215 862 €
- Total du compte de résultat (charges) 61 869 701 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 3 111 371 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

5.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

5.1.1.1.1 PLUSIEURS EVENEMENTS SONT A NOTER SUR L'ANNEE 2020 :

- Application de la réforme du plan comptable applicable sur les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Il s'agit des règlements ANC n°2018-06 et ANC n° 2019-04 qui remplacent le règlement CRC n°99-01.
- À la suite du changement du logiciel de paie, le déploiement d'un nouveau module de gestion des temps et des activités a été mis en place en 2020.
- 2020 a été la première année pleine de fonctionnement des établissements d'Indre et Loire pour lesquels un appel à projet avait été remporté fin 2018.
- En 2020, en raison du COVID, la Fondation a ouvert du 22 avril au 24 août un dispositif d'accueil temporaire à Pocé-sur-Cisse dans les locaux appartenant à la Fondation.
- Le service médico-social MERISTEME, ouvert en partenariat étroit avec le département de l'Essonne a fonctionné pour la première fois en année pleine, avec cependant des difficultés de fonctionnement liées à la pandémie.
- Depuis novembre 2019, une équipe complète est dédiée au dispositif ACTION+, qui accompagne des jeunes majeurs volontaires, hors protection de l'enfance. Le dispositif, après une montée en charge en 2019, a pris ses marques au cours de l'année 2020.
- Poursuite des versements des fonds au fur et à mesure des appels pour l'acquisition des appartements en VEFA à Melun pour l'établissement de la Passerelle (accueil en autonomie et semi-autonomie). La livraison a eu lieu en février 2021.
- Ouverture de Sablons en août 2020 comme prévu dans des modulaires en attendant la construction du village qui a démarré début 2021. Il faut souligner que l'ouverture a pu être réalisée dans les délais et cela malgré les contraintes sanitaires liées au COVID.
- Il faut noter, que toute l'année 2020, malgré le contexte sanitaire difficile, tous nos établissements sont restés ouverts et ont poursuivi les accueils des enfants et adolescents dans les meilleures conditions possibles et dans le respect de toutes les consignes sanitaires.

5.1.1.1.2 RESULTAT COMPTABLE :

Le résultat comptable 2020 de la Fondation est un excédent de 3 111 K€. Par rapport à 2019, il augmente de 1 265 K€.

Cette hausse de résultat provient notamment de :

- Des résultats des legs et assurances vie et communication en forte augmentation de 1 474 K€
- Du résultat comptable des établissements hors dépenses sur AGP.

5.1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

La Fondation s'appuie sur 5 principes d'action :

- Un accueil de type familial : en partageant le quotidien, en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine, en favorisant une relation éducative permanente et privilégiées et en accueillant ensemble des frères et sœurs ;
- Une réponse, dans la durée, aux besoins des enfants et des jeunes ;
- Une prise en charge par des équipes éducatives de professionnels engagés ;
- Un accueil dans des établissements ouverts sur leur environnement ;
- Un accueil agissant dans le cadre institutionnel.

La Fondation bénéficie de la générosité du public qui, en complément des budgets de fonctionnement des établissements pris en charge par les Conseils départementaux partenaires, lui permet de financer :

- La construction ou la rénovation de ses structures d'accueil afin de fournir aux enfants un cadre de vie de qualité ;
- Ses activités à l'étranger
- Ses actions sociales à travers le service « Action + ».
- Des activités culturelles, sportives ou de loisir, des prises en charge médicales et, plus généralement, des actions non financées par les Conseils départementaux.
- Les actions nécessaires à son fonctionnement et à la professionnalisation de la prise en charge éducative.

5.1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

5.1.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif

En raison de l'application des nouveaux règlements, un changement de méthode est intervenu au cours de l'exercice 2020. Le changement de méthode impacte la présentation de l'actif, du passif et de l'annexe avec notamment les points suivants :

- Jusqu'au 31 décembre 2019, les legs et donations à partir de leur acceptation par le bureau ou le Conseil figuraient en engagement hors bilan. A partir du 1^{er} janvier 2020, les legs et donations font l'objet d'un enregistrement comptable en biens à l'actif avec comme contrepartie un compte de produits. En fin d'exercice, si le leg ou la donation n'ont pas été encaissés, il a la constatation en comptabilité d'un fonds reporté. Pour les exercices suivants, lors de la réalisation définitive du bien, il est constaté un produit correspondant à la vente ou à l'encaissement du leg ou de la donation, une VNC pour la sortie de l'actif du bien et enfin une reprise du fonds reportés. Il faut également souligner, que par dérogation au principe comptable de non compensation des charges et produits, la rubrique « legs, donations et assurance-vie » figurant en produits d'exploitation dans le compte de résultat, comprend à la fois des produits d'exploitation et des produits exceptionnels desquels sont diminués les VNC des biens cédés, les chargés de provisions éventuelles liées à ces legs et le report des fonds reportés des legs et donation non encaissés au jour de la clôture de l'exercice.

Pour les legs et donations acceptés avant l'ouverture de l'exercice, la contrepartie des biens mis à l'actif (actif immobilisé ou actif réalisable selon la nature du bien) figure directement en fonds à reporter.

- Les subventions d'investissement dont le bien n'était pas en cours d'amortissement, en application du traitement des changements de méthode comptable, ont fait l'objet d'un reclassement en report à nouveau.
- A compter du 1^{er} janvier 2020, les fonds dédiés qui ont été utilisés pour l'achat d'immobilisations, contrairement aux années précédentes, ne feront pas l'objet d'une reprise en totalité l'année de réalisation de l'achat mais seront repris chaque année au prorata des amortissements.
- Pour les contributions volontaires en nature, l'inscription en comptabilité permet à l'entité de présenter l'ensemble des activités et moyens mis en œuvre et notamment de connaître et rendre compte de

l'intégralité des « ressources mises en œuvre, d'appréhender les coûts réels des projets de l'entité, de sensibiliser les utilisateurs de l'information financière sur l'absence de pérennité de cette « ressource », de mieux gérer la ressource en sachant le valoriser et enfin d'illustrer le caractère désintéressé de la gestion.

La Fondation a valorisé ces contributions volontaires en nature, pour celles dont on pouvait en évaluer le montant, dans les comptes de l'exercice 2020.

5.1.3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

5.1.3.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 5.2.2.3 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.1.4 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

5.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.2.1 ACTIF

5.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraitements	Valeur brute début exercice Retraitée	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement	397 139		397 139	124 979		5 067	527 184
Frais d'évaluation	14 888		14 888				14 888
Frais de recherche et de développement	33 494		33 494				33 494
Logiciel	819 955		819 955	77 264		220 664	1 117 883
Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes							
TOTAL (I)	1 265 475	0	1 265 475	202 242	0	225 731	1 693 448
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	3 921 248		3 921 248	992 191	48 735	47 074	4 911 778
Constructions	32 955 187		32 955 187	3 443 881	325 391	825 861	36 899 538
Installations techniques matériel et outillage	1 160 936		1 160 936	162 014	65 759	0	1 257 192
Autres immobilisations corporelles	25 394 267		25 394 267	2 199 746	841 846	15 935	26 768 101
Immobilisations corporelles en cours	2 492 981		2 492 981	1 616 786	195	-1 083 228	3 026 344
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		4 268 054	4 268 054	1 544 079	2 083 080		3 729 053
TOTAL (II)	65 924 619	4 268 054	70 192 672	9 958 698	3 365 006	-194 358	76 592 006
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés	3 000 000		3 000 000				3 000 000
Prêts							
Autres	74 336		74 336	20 884	21 830		73 390
TOTAL (III)	3 074 336	0	3 074 336	20 884	21 830	0	3 073 390
TOTAL (I+II+III)	70 264 429	4 268 054	74 532 483	10 181 824	3 386 836	31 373	81 358 844

Les frais d'établissement correspondent aux frais engagés avant l'ouverture du village de Sablons.

Les investissements de l'année 2020 ont porté sur un montant de 8 617 K€, ils correspondent essentiellement à :

- 975 K€ dans les comptes de l'établissements d'Amboise, suite à la transformation de 2 maisons en appartements pour le service semi-autonomie.
- 393 K€ pour l'établissement de Chinon correspondant essentiellement à des travaux complémentaires sur les modulaires, l'installation de jeux extérieurs au village et le début des dépenses liées à la construction du futur village définitif.
- 1 697 K€ pour les établissements de Villabé, le Phare et Ballancourt correspondant au transfert universel de patrimoine à la suite de la dissolution de la société civile immobilière IVE.
- 3 616 K€ pour l'établissement de Sablons. Les investissements correspondent en majorité à l'ouverture du village dans un accueil temporaire avec des modulaires et le début des versements pour la construction du village définitif. Ils comprennent également 130 K€ de frais d'établissement. Ces derniers correspondent aux frais engagés avant l'ouverture de l'établissement.

- 493 K€ pour l'établissement de la Boisserelle correspondant essentiellement à la suite des versements des acomptes sur l'acquisition en VEFA des appartements à Melun.
- 125 K€ de frais d'établissement qui correspondent aux frais engagés pour l'établissement de Sablons avant son ouverture.

Pour le reste, les investissements ont essentiellement porté sur des renouvellements de matériel et mobilier, matériel de transport et divers travaux.

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement en années
structures et ouvrages assimilés	20 à 50 ans
toitures et ouvrages assimilés	20/30
autres extérieurs	7 à 25 ans
aménagement-agencement-installations	5/7
installations techniques	de 5 à 7
autres intérieurs	20/30
petit matériel technique	7 à 15 ans
matériel hébergement	4
matériel hébergement de collectivité	5
litterie lingerie	3
petit matériel hébergement	5
Outillage	5
matériel de transport	5/6
autres matériel de transport	2
matériel de bureau	5
matériel informatique	3
mobilier de bureau	10
mobilier hébergement	5

Des modifications de taux d'amortissements pour les investissements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2020 ont été validés par le Conseil d'Administration en date du 4 février 2020 afin d'être au plus près de la durée réelle d'utilisation.

5.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT								
TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	31/12/2020	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2019	DOTATION 2020	REPRISE 2020	PROVISION AU 31/12/2020
I - PLACEMENT HSBC								
Monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
HSBC monétaire sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	5 364.47	5 364	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	5 364.47	5 364	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	17 431.20	17 828	397	-	-	-	-	-
Monétaires	16 987.69	16 988	-	-	68	-	68	-
Produits alternatifs	641.70	665	23	-	-	-	-	-
s/total	35 060.59	35 481	420	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	395 756.84	395 757	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	430 817.43	431 238	420	-	-	-	-	-
III - PLACEMENT NSM								
Placements monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
OPCVM divers	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	179.51	180	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	179.51	180	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
AXA VALOR CAPITALISATION	3 000 000.00	4 129 793.40	-	-	-	-	-	-
AXA AMADEO CAPI	2 000 000.00	2 600 514.40	-	-	-	-	-	-
NSM VIE HOICHE PATRIMOINE	1 230 000.00	1 553 378.71	-	-	-	-	-	-
AG2R LA MONDIALE	5 000 000.00	6 454 948.40	-	-	-	-	-	-
DEXIA EPARGNE-AEP	4 350 000.00	5 371 849.90	-	-	-	-	-	-
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	2 000 000.00	2 492 201.74	-	-	-	-	-	-
HSBC ASSURANCES	2 350 000.00	2 779 762.20	-	-	-	-	-	-
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 000 000.00	3 382 214.57	-	-	-	-	-	-
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/201	3 000 000.00	3 169 894.47	-	-	-	-	-	-
s/total	25 930 000.00	31 934 558	-	-	-	-	-	-
<i>Intérêts courus Nets</i>	<i>6 004 557.79</i>							
TOTAL IV	31 934 557.79	31 934 558	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. CCO	15 295.75	15 296	-	-	-	-	-	-
V.M.P. BNP PARIBAS	8 643.90	8 500	-	145	-	145	-	145
TOTAL V	23 939.65	23 796	-	145	-	145	-	145
TOTAL	32 394 858.85	32 395 135	420	- 145	68	145	68	145

5.2.1.3 ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES BRUTES (En €)				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	152 076	152 076		
Prix de journée à recevoir	7 859 328	7 859 328		
Créances reçues par legs ou donations	1 500 636	1 500 636		
Autres créances	594 596	594 596		
Charges constatées d'avance	187 022	187 022		
Total des créances	10 293 659	10 293 659	-	-

5.2.1.4 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES (En €)				
	PROVISION AU 31/12/2019	DOTATION 2020	REPRISE 2020	PROVISION AU 31/12/2020
Provision sur autres créances et autres prêts	74 390	6 559	58 071	22 878
Total des provisions sur créances	74 390	6 559	58 071	22 878

5.2.2 PASSIF

5.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES										
VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice			AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montant Retraité	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES										
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise										
Statutaires	4 626 972		4 626 972	213 159	213 159					4 840 131
Complémentaires	20 711 508		20 711 508							20 711 508
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables										
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité	6 453 895		6 453 895			90 139		43 197		6 500 837
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	2 200 689		2 200 689			90 139		43 197		2 247 631
Autres										
Report à nouveau	34 606 173	199 226	34 805 400	1 633 564	2 914 394	43 197		90 139		36 392 021
Dont activités SMS sous gestion contrôlée										
Excédent ou déficit de l'exercice	1 846 723	-3 785 073	-3 785 073	-284 867	-3 127 553	139 777		102 566		-4 032 728
Dont activités SMS sous gestion contrôlée										
Autres fonds propres/fonds associatifs		-284 867	-284 867	284 867		979 011				979 011
Avances conditionnées										
Autres : à préciser										
Fonds associatifs avec droit de reprise										
Apports										
Legs et donations										
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée										
SITUATION NETTE (I)	68 245 271	199 226	68 444 497	0	0	3 244 707	0	133 336	0	71 555 868
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement	469 522	-199 226	270 296			250 000		103 195		417 101
Provisions réglementées										
TOTAL (II)	469 522	-199 226	270 296	0	0	250 000	0	103 195	0	417 101
TOTAL (I+II)	68 714 793	0	68 714 793	0	0	3 494 707	0	236 531	0	71 972 969
Dont dotations et reprises :										
- d'exploitation										
- financière										
- exceptionnelle										

5.2.2.2 TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT										
	Affectation résultat 2004	Affectation résultat 2005	Affectation résultat 2006	Affectation résultat 2007	Affectation résultat 2008	Affectation résultat 2010	Affectation résultat 2011	Affectation résultat 2014	TOTAL	Investissements réalisés au 31/12/20
CREATION DE NOUVEAUX VILLAGES	277 934	1 104 230							1 382 164	1 382 164
campagne de collecte 2004	277 934								277 934	
campagne de collecte 2005		403 362							403 362	
campagne de collecte 2005		373 189							373 189	
campagne de collecte 2005		327 680							327 680	
CREATION DU VILLAGE DE BAR LE DUC	60 000		594 033		67 000				721 033	721 033
Dons Keromes	60 000								60 000	
dons gémo			69 033						69 033	
dons concert			125 000		67 000				192 000	
don Mme Rivet			400 000						400 000	
CREATION DU VILLAGE DE BREVIANDES						207 481	273 787		481 267	481 267
EQUIPEMENT VILLAGE DE MONTS SUR GUESNES								78 831	78 831	78 831
VILLAGE DE SOISSONS	375 778								375 778	375 778
campagne 3 nouvelles maisons à Soissons	375 778								375 778	
AGRANDISSEMENT DES MAISONS DE CESSON		20 000	541 318	27 395					588 713	588 713
Campagne de collecte 2005		20 000							20 000	
Don Rouaud			64 700	27 395					92 095	
campagne de collecte 2006			476 618						476 618	
JEU PLEIN AIR			245 460						245 460	245 460
campagne de collecte 2006			245 460						245 460	
LOCAL TECHNIQUE			50 000						50 000	50 000
Don Gavanier			50 000						50 000	
RENOVATION VILLAGE		329 960							329 960	329 960
Don Keromes		20 000							20 000	
campagne de collecte 2005		309 960							309 960	
TOTAL	713 712	1 454 190	1 430 811	27 395	67 000	207 481	273 787	78 831	4 253 206	4 253 206

(1) hors matériel et mobilier

5.2.2.3 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2020

TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2020							
Etablissements	Résultat comptable	Résultat gestion libre	Résultat gestion conventionnée avant reprise de résultat				
			Résultat AE	Résultat tiers financeurs	financé	amortissements comptables différés	non financé
DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS							
Siège	- 2 574 029.06	- 2 574 029.06					
Action sociale	- 822 272.66	- 822 272.66					
Communication	7 958 966.56	7 958 966.56					
La chatellenie	- 201 800.66	- 201 800.66					
S/TOTAL	4 360 864.18	4 360 864.18	-	-			
Amboise	- 137 062.12		- 231 261.68	94 199.56	85 294.31	-	8 905.25
Poce	- 559.54		- 137 378.68	136 819.14	144 574.73		- 7 755.59
Erpe	6 920.14		- 1 915.65	8 835.79	10 939.02		- 2 103.23
Chinon	- 403 747.09	-	- 372 588.79	- 31 158.30	1 762.34	-	- 29 395.96
Villabé	- 162 182.79		- 77 113.40	- 85 069.39	90 053.04	1 025.68	6 009.33
Méristème	- 5 944.17		-	5 944.17	-		- 5 944.17
Le phare	- 256 689.45		- 86 808.77	- 169 880.68	174 536.63		4 655.95
Ballancourt	3 762.35		- 32 799.69	36 562.04	59 102.85	1 586.24	- 24 127.05
Clairefontaine	51 013.40		- 160 514.48	211 527.88	213 290.59	5 391.79	- 7 154.50
Mapes	27 639.16		- 2 061.36	29 700.52	41 304.99		- 11 604.47
Cesson	- 95 032.75		- 175 169.84	80 137.09	83 883.44	4 682.65	- 8 429.00
Boisserelle	189 314.70		- 263 730.87	453 045.57	440 559.47	8 419.52	4 066.58
Soissons	- 196 592.48		- 173 260.81	- 23 331.67	27 636.59		4 304.92
Amilly	- 3 342.95		- 137 008.75	133 665.80	159 211.21	525.08	- 25 020.33
Bar le Duc	37 652.77		- 56 443.61	94 096.38	18 333.98	75 000.00	762.40
Bréviandes	82 701.44		- 91 745.95	174 447.39	164 772.19		9 675.20
Sablons	- 314 824.30		- 102 950.73	- 211 873.57	68 249.10	44 545.75	- 99 078.72
Monts sur Guesnes	- 72 519.99		- 125 751.98	53 231.99	50 436.20		2 795.79
S/ total établissements	- 1 249 493.67	-	- 2 228 505.04	979 011.37	1 109 465.28	48 983.69	- 179 437.60
TOTAL	3 111 370.51	4 360 864.18	- 2 228 505.04	979 011.37	1 109 465.28	48 983.69	- 179 437.60

5.2.2.4 RESULTAT EFFECTIF

RESULTAT EFFECTIF		
RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	3 111 371	1 846 723
Reprise du résultat antérieur	72 595	65 673
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	3 183 966	1 912 396
Dont résultat effectif sous gestion propre	2 089 025	2 131 591
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	1 094 941	-219 195

5.2.2.5 ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS				
PASSIF				
	PROVISION AU 31/12/2019	REPRISE 2020	DOTATION 2020	PROVISION AU 31/12/2020
PROVISIONS POUR RISQUES				
Autres provisions pour risques divers	495 331	313 200	2 146 596	2 328 727
S/total provision pour risques et charges	495 331	313 200	2 146 596	2 328 727
Dotation aux provisions pour travaux				-
Provision indemnités départ à la retraite	2 658 000		192 605	2 850 605
TOTAL	3 153 331	313 200	2 339 201	5 179 332
ACTIF				
Provision sur autres prêts	5 116	5 116		-
Provision pour dépréciations des titres	68	-	77	145
Provision sur autres participations à recevoir	74 390	58 071	6 559	22 878
				-
TOTAL AUTRES PROVISIONS	79 574	63 187	6 636	23 023

Provision pour risques

La provision pour risques divers comprend :

- . Une provision établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice.
- . Une provision constituée en vue de la reconstruction du village de Boissettes à hauteur de la VNC des bâtiments au 31.12.2020 qui vont faire l'objet d'une démolition.
- . Une provision en lien avec le risque sur les entretiens professionnels.

Les dotations/reprises de provisions pour risques sont comprises dans le résultat exceptionnel.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tenir compte de la législation en vigueur. Le taux d'actualisation pris en compte est de 0.35 %. Comme en 2019, il a été retenu une probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge et par catégorie professionnelle. Le taux de charges appliqué a été différencié entre le taux de charges sur les cadres et le taux de charges sur les non-cadres. Le taux de revalorisation des salaires appliqué est de 1% pour les non-cadres et 2% pour les cadres.

Elle s'élève à 2 850 605 € au 31 décembre 2020.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

5.2.2.5 TABLEAU DES FONDS REPORTES

FONDS REPORTES					
FONDS REPORTES	Solde début exercice Retraité	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	6 425 436	1 887 607	3 508 328		4 804 715
Fonds reportés liés aux donations					
TOTAL	6 458 413	1 925 177	3 578 875	0	4 804 715

5.2.2.6 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES									
Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	Approuvé	Retraitements	Retraité		Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation									
Projet 1 / Stage				10 000				10 000	
Projet 2 / Soutien scolaire				10 000				10 000	
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS									
Projet 1									
Projet 2									
Contributions financières d'autres organismes									
Projet 1									
Projet 2									
Ressources liées à la générosité du public									
dons manuels (à préciser)	243 679			45 933	3 809			285 803	54 445
dons affectés "Pondichery"									
legs et donations									
Total	243 679	0	0	65 933	3 809	0	0	305 803	54 445

5.2.2.7 ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Crédits bancaires	-	-		
Emprunts	439 812	192 431	247 382	
Autres dettes financières	22 417	22 417		
Fournisseurs et charges à payer	1 366 800	1 366 800		
Dettes des legs ou donations	423 280	423 280		
Organismes sociaux et fiscaux	5 896 589	5 896 589		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	660 512	660 512		
Dettes diverses	1 142 908	1 142 908		
Produits constatés d'avance	726	726		
Total des dettes	9 953 044	9 705 662	247 382	-

5.2.2.8 ETAT DES LEGS

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 667 396.94
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	3 489 318.26
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	398 688.92
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	3 508 327.95
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	328 203.10
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	1 887 607.29
SOLDE DE LA RUBRIQUE	6 847 921.68

5.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

ETAT DES EFFECTIFS AU 31/12/2020	
Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	Personnel salarié
Cadres	95.50
Employés	758.17
Total	853.67

5.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Le montant des legs reçus au 31.12.2020 et non encore acceptés s'élève à 474 K€.

ENGAGEMENTS DONNES

La Fondation, au titre d'un prêt en 2008 à hauteur de 2 200 000 € contractés pour les investissements de Bar le Duc, s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à ne consentir, pour toute sûreté de dette d'emprunt présente ou future ou pour sûreté de tout engagement de garantie souscrit par lui ou sur son ordre envers qui que ce soit, présent ou futur, aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou droit quelconque sur le bien financé uniquement, sans l'accord préalable de la banque. Le montant total restant à rembourser est de 439 812 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Prestations en nature : 1 403 724 €

Dons en nature : 36 122 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2020 au cabinet Jegard Créatis s'élèvent à 46 800 € au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes et 360 € au titre d'une attestation de trésorerie.

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES

Le montant global cumulé des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles est égal à zéro.

5.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU CROD

5.4.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER ET DU CROD

Les rubriques du CER et le CROD sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et par origine (Générosités du public/non-issu de la Générosité du public) et des produits issus du compte de résultat.

Le CER de la clôture 2020 est différent dans sa présentation de celui de la clôture 2019 et s'accompagne désormais d'un nouveau document dénommé CROD. Ce nouveau format de CER, initié pour l'exercice 2020, répond au règlement ANC n°2018-06 et ne reprend désormais que les rubriques de ressources issues de la générosité du public et d'emplois financés par cette nature de ressources. La majorité des rubriques du CER sont issues de la colonne « dont générosité du public » présentée dans le CROD.

Le CER 2020 a également fait l'objet d'une révision des clés de répartition servant à répartir les coûts indirects entre les différentes rubriques d'emplois (missions sociales/frais de recherche de fonds/frais de fonctionnement) financées par les ressources issues de la générosité du public. Ces différentes clés de répartition utilisées pour répartir les coûts indirects ont été validées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 en conformité fait avec l'engagement pris lors du contrôle de la Cour des Comptes.

Les charges auxquelles s'appliquent ces clés de répartition sont les suivantes (uniques charges faisant l'objet d'une répartition indirecte dans les rubriques d'emplois du CER et du CROD (colonne « dont générosité du public ») :

- La communication institutionnelle dont l'objectif principal vise à faire la promotion de la mission de la Fondation et plus largement de la protection de l'enfance ;
- Les campagnes de communication qui ont pour objectif d'être centrées sur le projet éducatif ;
- Le magazine « Grandir ensemble » qui rend compte de manière régulière des missions de la Fondation et de l'actualité des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Il permet de mettre en valeur le travail de réflexion et d'innovation des équipes ainsi que la participation de la Fondation à la promotion de la Protection de l'Enfance en France ;
- Le site internet de la Fondation qui lui assure une certaine visibilité en donnant à connaître ses missions, son organisation et ses activités, suivre son actualité et ses besoins. Il sert également de ressource d'informations sur le secteur de la protection de l'enfance, permettant aux internautes de se documenter sur le sujet ou rechercher une information.

L'obligation de présentation du CER a été complétée dans le règlement ANC n° 2018-06 par un nouveau tableau complémentaire dénommé « Compte de résultat par origine et destination » CROD.

5.4.2 ANALYSE DES RESSOURCES TOTALES ISSUES DU CROD

A fin 2020, les ressources de la Fondation ont représenté 64 981 k€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 55 231 k€, soit à hauteur de 85 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 12 593 k€ (soit 19.4%).
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 50 510 k€ (soit 77.7%).
- D'autres produits pour 1 395 k€ (soit 2.15%).

Les autres produits pour 1 395 k€, sont constitués :

- De produits exceptionnels pour 215 k€
- De produits divers pour 1 180 k€ (dont produits en atténuation des frais de personnel pour 856 k€).

5.4.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX

La Fondation gère quinze établissements d'enfants et d'adolescents, soit 38 services. La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 53 020 k€ en 2020.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le service ACTION + a fonctionné en année pleine pour la première fois au cours de l'exercice 2020. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, d'internet et d'une communication institutionnelle la Fondation a engagé en 2020 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 497 K€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2020 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (125 k€).
- L'entretien et le développement du site d'accueil de la Châtellenie en Indre-et-Loire (764 k€). En 2020, le site de la Châtellenie a également permis l'ouverture d'un service d'accueil temporaire pour l'accueil de jeunes du 22 avril au 24 août pour répondre un besoin urgent de places supplémentaires en lien avec la pandémie.
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (34 k€). En raison de la pandémie, tous les événements liés au prix littéraire n'ont pas pu se tenir.

5.4.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (86 k€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (252 k€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

5.4.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 3 293 k€ en 2020 se répartissent de la manière suivante :

En k€

Frais d'appel des dons et legs	2 563
Frais de traitement des dons et legs	730

5.4.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement de 1 087 k€ se répartissent de la manière suivante :

En k€

Part des frais de siège non refacturables aux établissements	933
Autres frais de communication	104
Amortissements	37
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	13
TOTAL	1 087

5.4.4 ANALYSE DES EMPLOIS ISSUS DU CER

5.4.4.1 MISSIONS SOCIALES

Les principales missions sociales financées par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement :

- La partie des dépenses de missions sociales réalisées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux non-couvertes par des recettes publiques issues de la tarification (prix de journée et dotation globale) ou par des subventions publiques
- La partie des actions de promotion de la protection de l'enfance, de soutien et d'accompagnement de jeunes majeurs, et autres actions en faveur des enfants et adolescents qui ne sont pas financés par ailleurs par des recettes publiques ou d'autres recettes privées qui n'entrent pas dans les recettes issues de la générosité du public
- Le programme de soutien scolaire réalisé au Sénégal ainsi que le soutien au Liban des familles de victimes de violence conjugales

5.4.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds financés par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement les frais d'appel à dons et aux legs, ainsi que les frais de traitement des dons et legs.

Ils se sont élevés à 3 293 k€ en 2020 et se répartissent de la manière suivante :

En k€

Frais d'appel des dons et legs	2 563
Frais de traitement des dons et legs	730

5.4.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement financés par les ressources issues de la générosité du public comprennent principalement les dépenses du siège (coût des fonctions support : RH, comptabilité, finance, informatique, direction générale) non prises en charges par les recettes publiques issues de la tarification.

Ils se sont élevés à 839 k€ en 2020 et se répartissent de la manière suivante :

En k€

Part des frais de siège non refacturables aux établissements	722
Autres frais de communication	104
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	
Divers	13

5.4.5 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DU CER

Le report des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées s'élevait à 10 401 k€ à la clôture de l'exercice 2019. Suite à la réforme du plan comptable et aux recommandations de la Cour des Comptes, ce report des ressources a fait l'objet d'un retraitement pour arriver à un montant de 11 934 k€. Le retraitement concerne essentiellement la prise en compte des recettes en atténuation au niveau des dépenses de missions sociales.

Ainsi, le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2020 indique une diminution de 2 762 k€ par rapport au nouveau solde à l'ouverture et représente 9 172 k€ qui permettront d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants et des adolescents accueillis par la Fondation.

5.4.6 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC DU CER

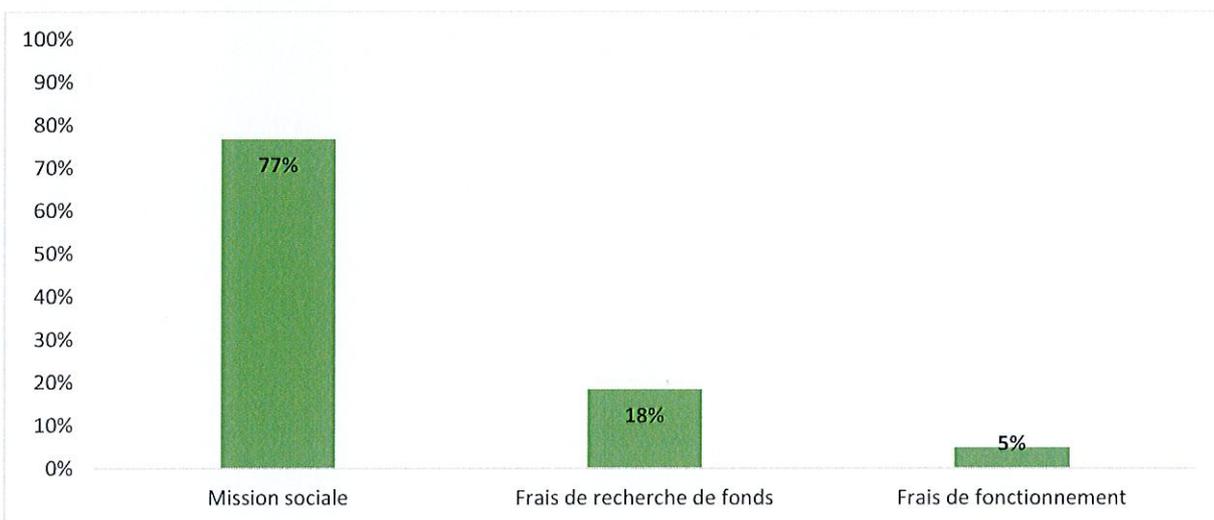
La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2020 représente 9 172 k€ en diminution de 2 762 k€ par rapport au solde retraité à l'ouverture.

Ainsi, au plan financier, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (4 853 k€) et d'investissements nets concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (6 224 k€), soit un total pour 2020 de 11 077 k€.

La répartition par emploi des ressources collectées auprès du public est résumée par le graphique ci-dessous :



A la différence des investissements présentés dans le CER, les investissements pris en compte dans les missions sociales du graphique sont les investissements bruts.